



A.I.M.E.R.

AIDE ET INFORMATION POUR LE MONDE DES ENFANTS DE LA RUE

Bulletin n° 118 ★ Octobre 2022

Les enfants, lanceurs d'initiatives

Le mardi 13 septembre dernier, l'Assemblée nationale française a créé une délégation aux droits des enfants. Réclamée depuis plus de 20 ans notamment par les associations d'aide à l'enfance, la création de ce nouvel organe a été décidée à l'unanimité par la conférence des présidents. Celle-ci réunit les chefs de file des groupes politiques, sur proposition de la présidente de l'Assemblée nationale Yael Braun Pivet. Il faut dire qu'il y avait urgence en la matière. Cette délégation sera chargée de nourrir le travail législatif sur de nombreux sujets cruciaux : l'aide sociale à l'enfance, les violences intrafamiliales, le harcèlement scolaire. On ne peut que se réjouir d'une telle décision.



Mais comme le rappelait récemment l'UNICEF, les droits de l'enfant sont toujours transversaux. Ils touchent à de nombreux domaines : l'éducation, la santé, la justice, la gouvernance ou la protection de l'environnement notamment. Il est donc primordial de prendre en compte les enfants dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques publiques, françaises comme internationales ainsi que le fait déjà notre structure.

C'est là que l'expertise de petites associations de terrain comme A.I.M.E.R. est nécessaire. Pour être correctement conçus, les rapports parlementaires et les projets de lois doivent se nourrir des expériences concrètes des acteurs locaux. De ce point de vue, A.I.M.E.R. a de la chance. Par son soutien constant depuis des années à ses principaux partenaires, elle a pu constituer un véritable réseau d'initiatives innovantes. Ceux-ci sont souvent, dans les domaines de l'alimentation, de la scolarisation, des soins, de véritables précurseurs. Ils aident à orienter des choix collectifs en faveur d'enfants fragilisés ou abandonnés, dans des pays qui ne font guère la une des médias.



Peut-être plus que tout, c'est le droit à la parole des enfants qu'il s'agit aujourd'hui de valoriser. Eux aussi parlent de leur avenir. Ils ont des rêves, des projets, des initiatives. Ils sont les premiers constructeurs de l'univers de demain. Mais bien souvent ils passent déjà à l'acte par leurs propres gestes d'entraide et de partage. Ils nous donnent le sens d'un monde plus beau et plus humain.

Regardez les s'organiser, jouer, réfléchir ensemble. Vous verrez leurs trésors de bon sens et d'imagination. Leur créativité peut être infinie. Ils nous apprennent à mieux relever des défis complexes. Ne passons pas à côté de ce « coup de pouce » nécessaire à leur vie. Merci pour votre générosité ! Et n'hésitez pas à faire connaître notre bulletin autour de vous !

Jean-François PETIT

En 2022, A.I.M.E.R. soutient 22 projets en faveur des enfants de la rue dans 14 pays : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Colombie, Haïti, Inde, Madagascar, Maroc, Philippines, République Démocratique du Congo, Sénégal et Yémen.

Nouvelles des foyers

Septembre, synonyme de rentrée en France et aussi dans la majorité des pays où les centres aidés par A.I.M.E.R. sont présents. 2021 – 2022 a été une bonne année. Les résultats très encourageants ont été au rendez-vous et nous encourageant à poursuivre – grâce à vous – notre action non seulement en faveur de la scolarité pour tous mais aussi pour la formation professionnelle, essentielle pour permettre aux jeunes de « rester au pays ».

Au Bénin, au Centre Yeten Voici des nouvelles de Fatima. Dans le bulletin de septembre 2019, vous avez fait la connaissance de Fatima qui souhaitait passer une licence de mathématique – informatique appliquée « MIA ». Toutefois sans aide financière, son rêve était impossible. Mais, vous avez été nombreux à la soutenir et à lui permettre de poursuivre des études. Rappelons qu'à la mort de ses parents Fatima a été, à 7 ans, prise en charge par le Centre Yeten qui lui a permis d'être scolarisée.

Depuis 2019, Fatima a dû faire face à quelques problèmes de santé et a dû légèrement changer d'orientation et différer la validation de quelques matières : « je me suis retrouvée en PCT (Physique Chimie et Technologie) c'est aussi l'une de mes matières préférées. J'ai passé ma soutenance cette année. Pour la rentrée, j'ai quatre matières à valider pour finir avec le cycle de la licence. J'envisage ensuite de continuer le cycle de master – qui dure 3 ans - si je trouve des aides ».

Au Bénin toujours, Un bel exemple de formation professionnelle.

Il y a quelques années, **ESGB « La Passerelle »** a créé « **La ferme des Anges** », un lieu où les jeunes filles du Centre apprennent les différents métiers en rapport avec l'agriculture. Les activités se répartissent en trois pôles : Formation, Production, Transformation.



Formation : avec l'acquisition optimale des notions élémentaires dont elles auront besoin. Actuellement la formation n'est donnée que trois jours par semaine faute de place dans l'hébergement. Toutefois, les jeunes filles suivent un apprentissage en couture.



Production : agriculture écologique dans le respect de l'environnement.



Toutes sortes de légumes sont produits et il y a également l'élevage : poules, lapins, ovins.

Transformation : Pour le moment, uniquement une petite production artisanale d'huile de palme (huile rouge) est réalisée à partir des noix récoltées des palmiers de la ferme.

La première promotion de 10 jeunes filles s'est terminée fin 2021. Une deuxième formation de 9



jeunes est en cours.

Après leur attestation de fin de stage, les jeunes filles reçoivent leur « kit d'installation ». Il leur



permettra d'entreprendre petitement dans leur milieu respectif : parmi les matériels remis : bottes, arrosoirs, houes, coupe-coupe, râteliers, sans oublier les semences ou encore des « géniteurs » de poulets ainsi que des aliments....



Au Sénégal En cette rentrée, nous voulons encourager les 28 élèves de **Keur Aminata** qui vont intégrer la classe de CM2. Elle ouvre cette année. Aliou Diadhou (fondateur de Keur Aminata) a aussi l'ambition et l'espoir d'ouvrir une salle pour créer une formation en informatique pour les CM1 – CM2. Reste à disposer de moyens.

En Colombie Ketin, un garçon suivi depuis ses 5 ans par « Ponte en mi lugar », après avoir réussi brillamment son bac a été admis en faculté de médecine. Quant à Maya (ci-contre), qui vient également d'obtenir son bac, elle commence des études de cuisine dans une des plus prestigieuses écoles de Colombie.



Au Burkina Faso Parmi les protégés d'ABOB, **Degtouma** a obtenu sa licence en électro-mécanique et poursuit en première année de maîtrise, tandis que **Nikiema** a été orienté vers une formation en agriculture, pisciculture, aviculture. L'accent a aussi été mis sur la formation des jeunes au permis de conduire, sésame essentiel pour trouver un travail.

Toujours au Burkina, nous félicitons chaleureusement **Gérald (Lobbo Solidaire)** qui, après sa soutenance de thèse où il a obtenu une moyenne de 18,5, a été nommé le 24 février dernier, Docteur d'Etat en médecine.

Autre bonne nouvelle : **Aissata**, responsable de **Saya'Ogo** (autre Centre aidé par A.I.M.E.R.) après une formation en « savons boules, savons liquides », a été choisie pour une formation de femmes entrepreneurs du FAARF (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes) en gestion d'entreprises et relation bancaire. Pour **Aissata** c'est la possibilité « avec l'argent de mes formations d'acheter un terrain pour construire ma propre entreprise de savonnerie et employer des jeunes ».

A Haïti Plus d'une centaine d'enfants sont suivis par le Père Baudelaire : scolarité et formation professionnelle. Voici le témoignage de deux anciens qui ont réussi :



Olné Nelson : « En janvier 2014, le Père Baudelaire décide l'ouverture d'un **Centre informatique** au Foyer ; Les cours ont débuté avec 48 étudiants. Il a insisté sur l'importance de ce cours et nous a encouragé à le prendre au sérieux en mettant à notre disposition : salle équipée, professeur expérimenté... Il promet aussi un emploi au lauréat. Je suis proclamé lauréat de la première promotion et après plusieurs mois, la récompense : je suis nommé professeur d'informatique au Foyer. Ma meilleure façon de remercier

le Foyer : c'est d'apporter mon soutien aux enfants et aux jeunes. Je suis content de donner des cours d'informatique aux enfants et de les accompagner dans différentes initiatives... »

Carmitha Zamor (19 ans) : « Orpheline de père j'ai intégré à 10 ans le Foyer de l'Espérance qui m'a permis de poursuivre ma scolarité. Plus tard, ma petite sœur a également pu poursuivre ses études.

Membre du Foyer depuis huit ans, j'ai pu apprendre beaucoup de choses : par exemple comment me familiariser ou me socialiser avec des jeunes de mon âge... J'ai aussi bénéficié de la formation en informatique, en musique et couture. J'ai également pris part au « club francophone ». Aujourd'hui, je suis « étudiante en sciences infirmières ».



Comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

CHARGES (en euros)		PRODUITS (en euros)	
Bulletins	2 317	Cotisations, ventes	5 124
Aides accordées aux projets	132 320	Dons reçus	137 821
Frais de gestion	13 769	Produits financiers	462
Engagements des aides aux projets restant à réaliser au 31/12/2021	53 131	Engagements restant à réaliser au 1/1/2021	49 097
Total des charges	201 537	Total des produits	192 504

Le montant des dons reçus de l'année 2021 est en légère baisse par rapport à celui de l'année 2020. Ce fidèle et généreux soutien des donateurs, que nous remercions très vivement, nous permet d'apporter notre aide à des projets essentiels qui ne pourraient voir le jour sans nos donateurs. Les comptes de cet exercice ont été validés par le cabinet Caprogec Audit, commissaire aux comptes. L'équipe d'A.I.M.E.R. est entièrement composée de bénévoles.

A.I.M.E.R. est habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie. Si vous souhaitez recevoir le bulletin par internet, merci de nous communiquer votre adresse mail. Pour en savoir plus, visitez notre site : www.association-aimer.fr

BON de SOUTIEN à envoyer à A.I.M.E.R.

79 avenue Denfert-Rochereau – 75014 Paris / Tél. 01.47.53.02.21 / association.aimer@wanadoo.fr

Nom :

Adresse :

Participation financière – montant : €

Un seul chèque suffit pour couvrir un don et/ou une commande de cartes ou de livres.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour les dons supérieurs à 10 euros, ouvrant droit à une réduction de votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don. Vous recevrez régulièrement le bulletin d'A.I.M.E.R. pour vous informer des actions en faveur des enfants.

Dons en ligne sur notre site par paiement sécurisé (reçu fiscal adressé directement par HelloAsso)

- **Carte de correspondance** : 1€ (port compris) – A voir sur notre site (cartes & bon de commande)
- *Livre de Dominique Lemay « Ils n'ont pas choisi les trottoirs de Manille », 12 € (port compris)*
- *Livre de Serge de Beaurecueil « Mes enfants de Kaboul » 12 € (port compris)*
- *Ouvrage collectif des associations A.I.M.E.R. et Constellation « L'eau » 10 € (port compris)*

DONS : en cas de virement bancaire, merci de nous communiquer - lors du premier virement ou changement d'adresse - vos nom et adresse, indispensables pour recevoir votre reçu fiscal.

LCL Crédit Lyonnais – IBAN : FR30 3000 2004 8900 0000 5654 M96 BIC : CRLYFRPP

Directeur de publication : **Jean-François PETIT**

Nous remercions la société ELECTROPRINT de son aide précieuse pour la réalisation de ce bulletin